



Réunion de secteurs NOVEMBRE 2019



Certificats d'Économie d'Énergie

- **Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) constitue l'un des principaux instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique.**
- **L'éclairage public doit se mesurer en coût global, en prenant en compte les coûts d'exploitation, de maintenance et les économies induites par la mise en place de nouvelles technologies performantes.**
- **L'USEDA en rénovant les installations d'éclairage, peut déposer sa demande de certificat auprès des autorités compétentes**



Certificats d'Économie d'Énergie

- **L'USEDA a signé une convention avec la société CTR-OFEE.**
- **Cette mission permet à l'USEDA d'externaliser tout le montage des dossiers liés aux CEE.**
- **Aucune clause d'exclusivité sur cette convention.**
- **Le remplacement des sources lumineuses existantes par des LEDS est éligible à l'obtention des CEE.**
- **Les CEE obtenus permettra d'augmenter la participation de l'USEDA pour la mise en place de LED. La participation supplémentaire sera déterminée lors du prochain Comité Syndical en décembre 2019.**

Armoires communicantes Eclairage Public

Situation initiale



Après mise en place de la télégestion





Objectifs fonctionnels

- **Suivre les consommations pour améliorer la facturation :**
 - *Suivi journalier / mensuel / annuel*
 - *Contrôle des coûts d'illuminations de Noël*
- **Contrôler la consommation réelle des lampes.**
- **Détecter des dysfonctionnements en temps réel :**
 - *Disjonction d'un circuit d'EP*
 - *Panne d'une ou plusieurs lampes*
 - *Panne de courant (suivi des heures de coupure / de remise en route)*
- **Commander à distance (horaires, dérogations exceptionnelles,...).**
- **Planifier au plus juste la maintenance préventive :**
 - *Suivi précis du temps de fonctionnement réel pour prévoir le remplacement des sources lumineuses*



Objectifs techniques

- **Garantir la fiabilité :**
 - *Systeme de conception « industrielle »*
 - *Températures de fonctionnement au moins identiques aux RADIOLITES*
 - *Mise à l'heure automatique / passage heure hiver-été*

- **Garantir la pérennité des investissements :**
 - *Avoir recours à des équipements utilisant des protocoles « ouverts » : BACNET*
 - *Homogénéiser avec d'autres applications existantes ou d'avenir*
 - *Utiliser des technologies récentes (IP)*

- **Etre propriétaire de l'infrastructure :**
 - *Pour être propriétaire des données*
 - *Pour limiter les coûts de fonctionnement*
 - *Pour être libre des choix d'évolutions éventuelles*



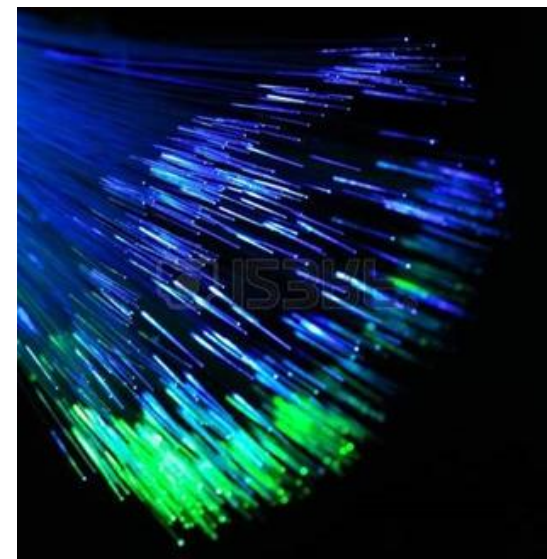
Planning déploiement

- **Territoire de L'USEDA partagé en deux lots :**
 - *Lot Nord attributaire groupement DUMORTIER - CITEOS - CEGELEC*
 - *Lot Sud attributaire groupement DUMORTIER - GTIE*
- **Début des travaux décembre 2019.**
- **Fin des travaux décembre 2020.**

Projet Très Haut Débit



**Point d'étape du
déploiement au
31 octobre 2019**



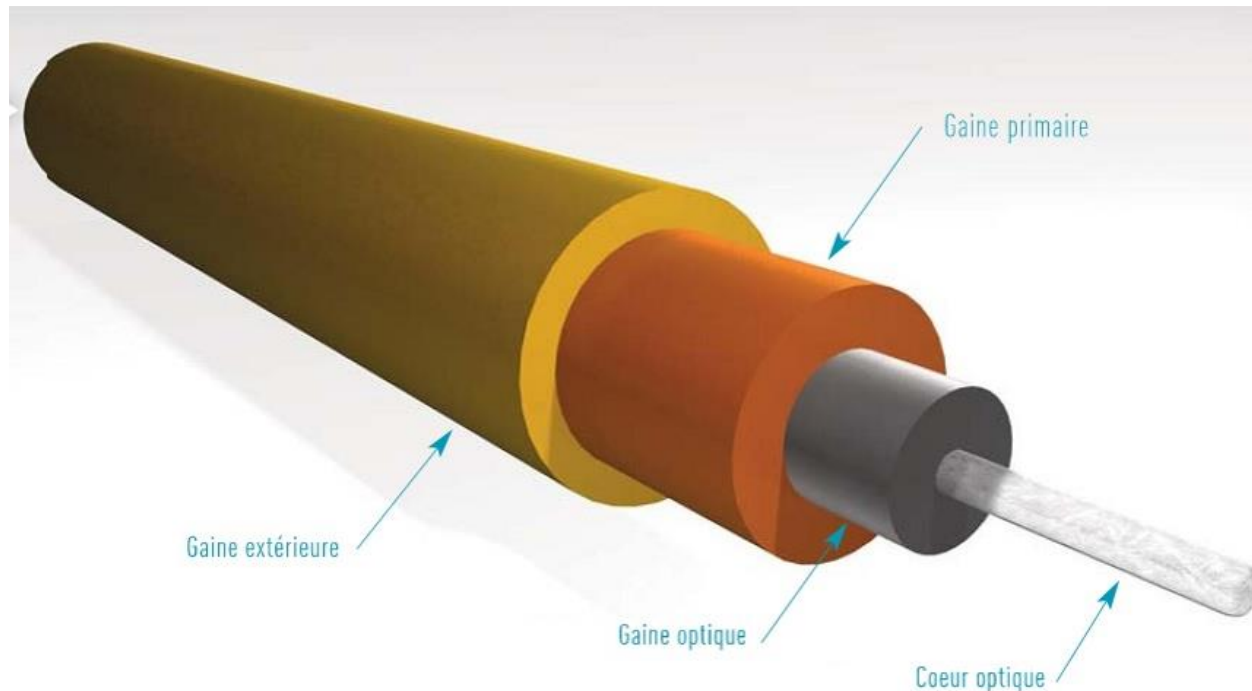


Projet très haut débit

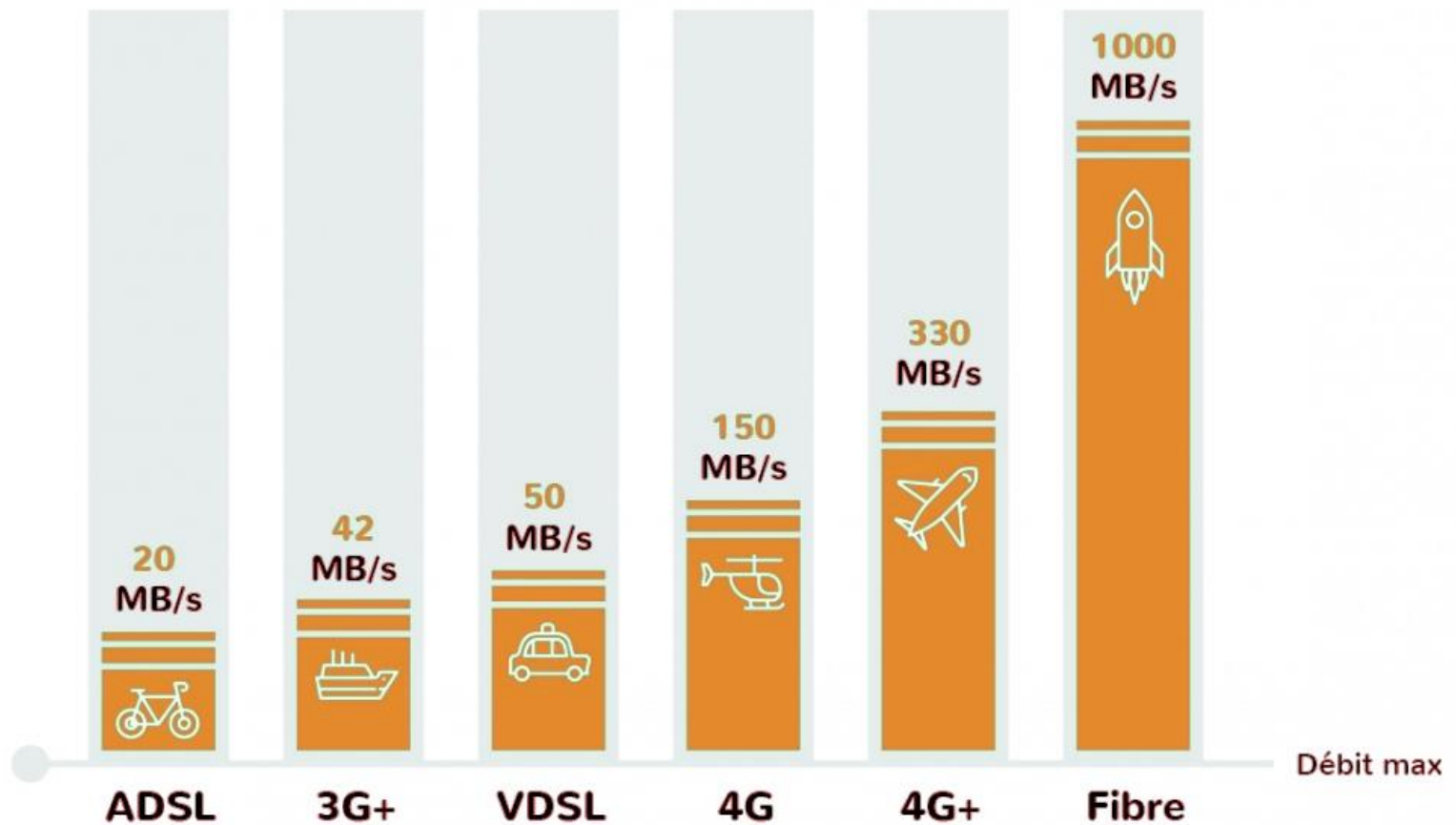
- **Un réseau d'initiative publique c'est avant tout :**
 - *des élus qui s'engagent,*
 - *des collectivités (Communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, Département et Région), l'Etat et l'Europe qui financent,*
 - *un syndicat mixte qui pilote.*
- **Un beau projet partenarial pour l'aménagement du territoire.**

La fibre optique, qu'est-ce que c'est ?

- Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière.
- Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres.



Un débit plus rapide





La fibre optique, qu'est-ce que c'est ?

- **Le FTTH (Fiber to the Home - Fibre jusqu'à l'abonné) correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel.**

Le FTTH permet donc de bénéficier de tous les avantages techniques de la fibre sur l'intégralité du réseau jusqu'à l'abonné.

Il se distingue d'autres types de déploiement qui combinent l'utilisation de la fibre optique avec des réseaux en câble ou en cuivre.

Le réseau très haut débit

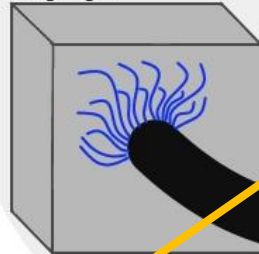
Le **NRO (Nœud de raccordement optique)**, d'où le signal arrive et d'où il repart vers toutes les armoires de rue.



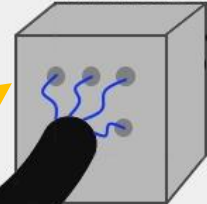
Une armoire de rue = un **PM (Point de Mutualisation)**. Il en existe une toutes les 300 à 800 prises abonnés. Elle reçoit le signal du NRO et le répartit vers des PBO placés plus près des maisons.



NRO
Noeud de Raccordement Optique



PM
Point de Mutualisation



Fibre optique

Fournisseurs d'accès internet

PBO



Raccordements abonnés

PBO
Point de Branchements Optiques



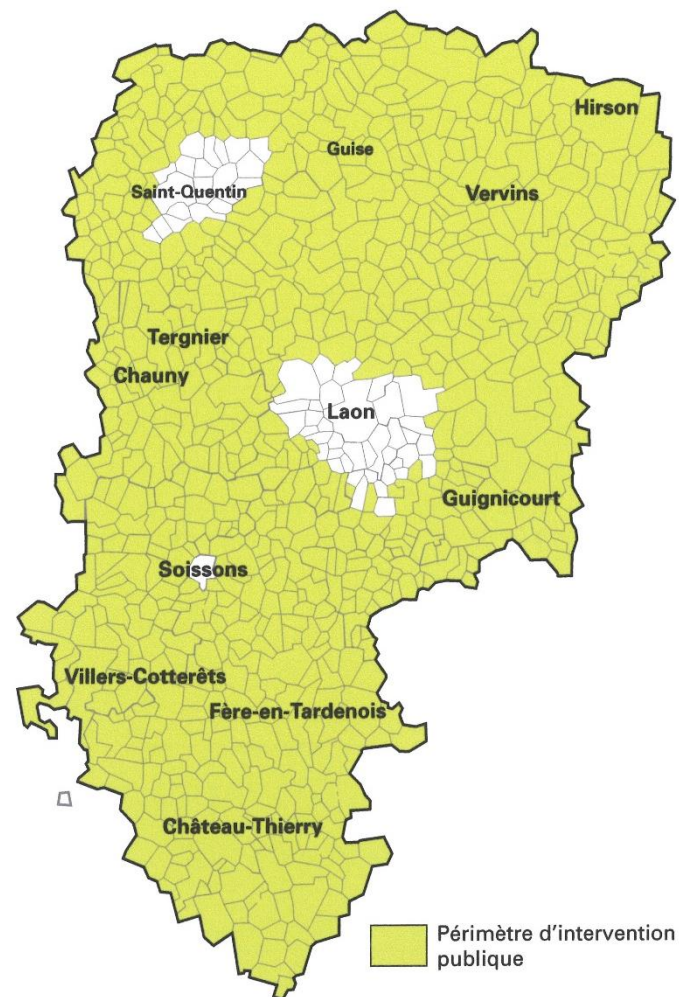
Raccordements abonnés

Un **PBO (Point de Branchement Optique)** est enfoui ou placé sur les poteaux électriques ou les façades de maisons pour 1 à 5 logements.



Projet Très Haut Débit

- **Zones Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement :**
 - **Dans l'Aisne, 3 zones AMII déployées par Orange :**
 1. La communauté d'agglomération de SAINT-QUENTIN
 2. La communauté d'agglomération du PAYS DE LAON
 3. La ville de SOISSONS
 - **Soit 59 communes représentant 26% des habitants du département de l'Aisne.**
- **Zone d'initiative publique :**
757 communes soit 200 000 prises





Une gouvernance à l'échelle départementale

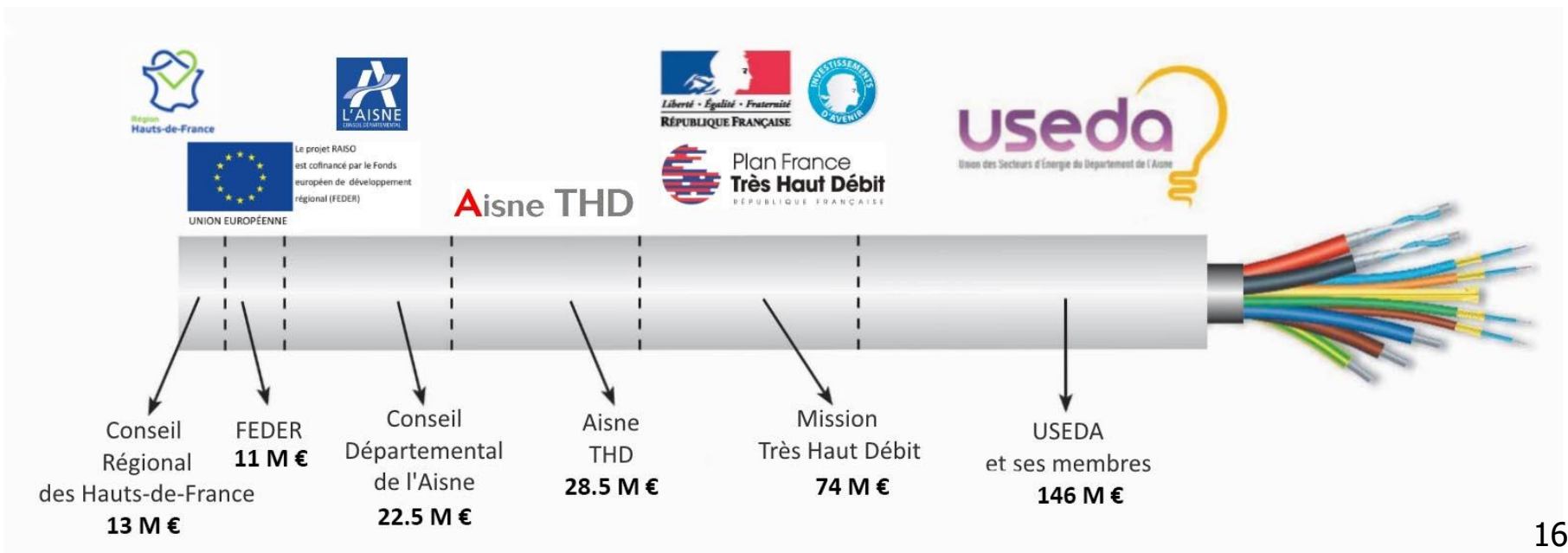
- **Projet THD initialement lancé par le Conseil Général de l'Aisne, suite au refus des opérateurs privés d'investir pour un réseau fibre optique en zone rurale en absence de rentabilité.**
- **Depuis le 11 mars 2014, l'USEDA est le porteur unique du projet THD départemental en étroite partenariat avec le Conseil Départemental.**

Planning et financement

- **Planning de déploiement :**

- **Décembre 2020 : 163 000 prises FTTH**
- **Au plus tard décembre 2022 : 200 000 prises**

- **Le financement du projet est finalisé : montant travaux 295 millions €**



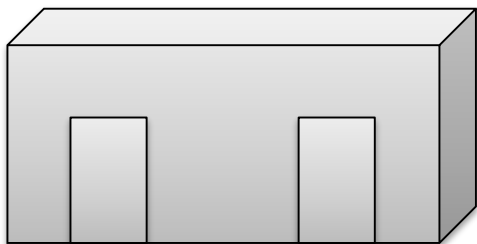


Planning 2020

- **Mai 2020 165 000 prises raccordables 82,5 % de la zone publique.**
- **Novembre 2020 170 000 prises raccordables sur 200 000 prises de prévues, soit 85 % de la zone publique.**

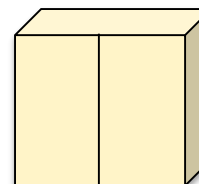
Bilan au 31 octobre 2019

40 Nœuds de Raccordement Optique opérationnels sur 41



5 807 km de fibres posées

315 Points de Mutualisation opérationnels sur 487



134 100 prises déployées sur les 200 000 prises prévues



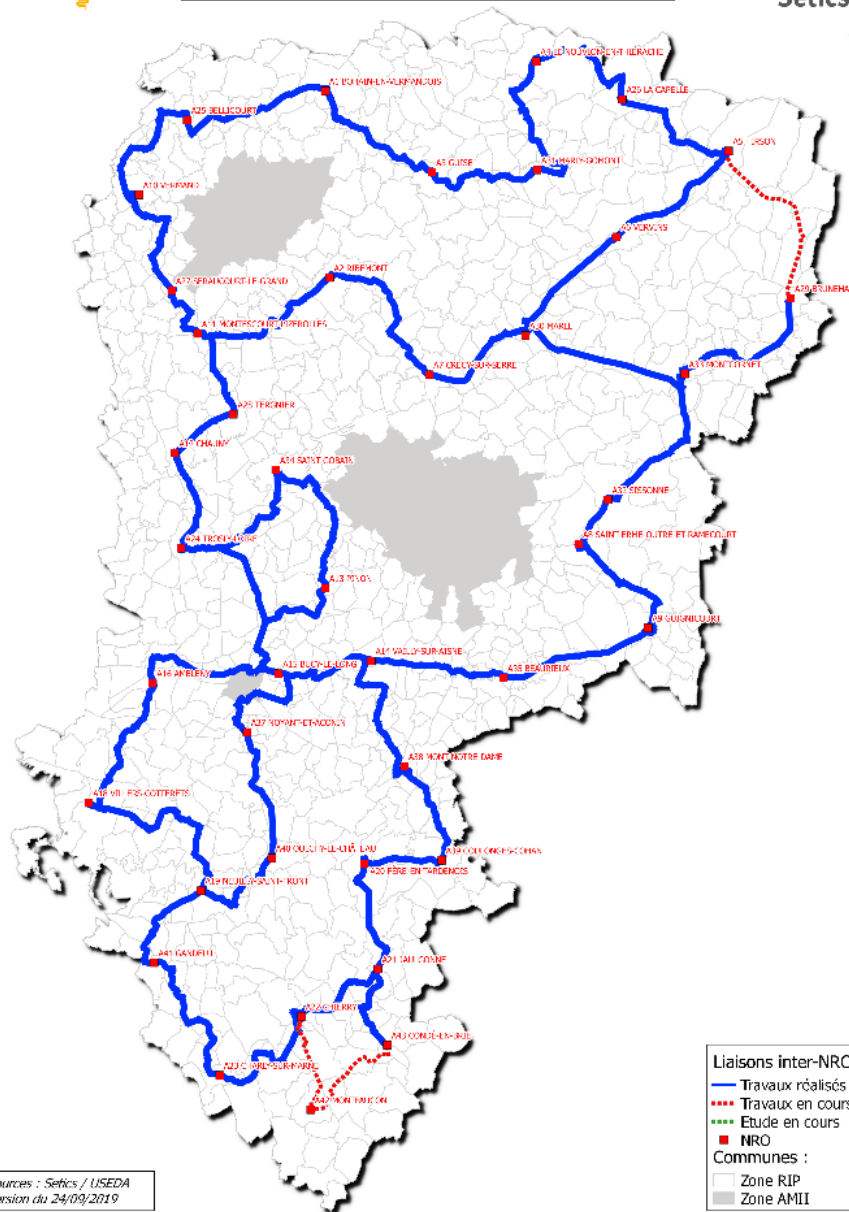
+31 100 prises par rapport au 01/01/2019

34 200 prises commercialisées soit près de 28 % des prises commercialisables





**822 km
de réseau
de
collecte**

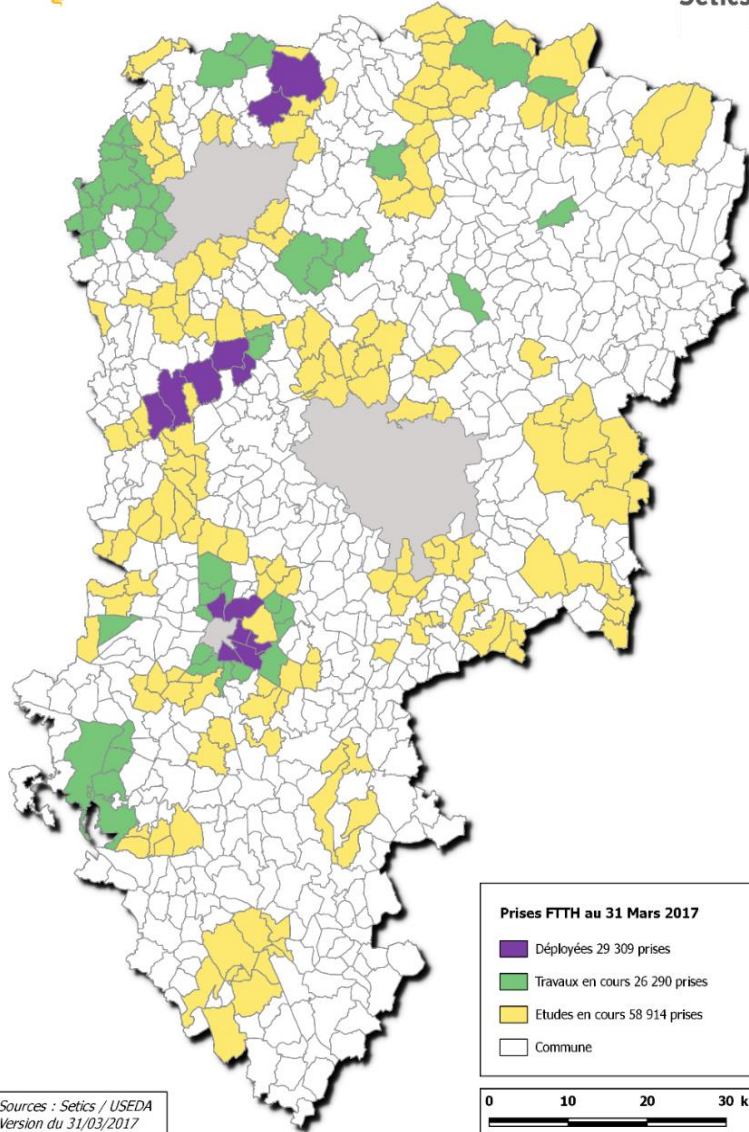


Sources : Setics / USEDA
Version du 24/09/2019

Etat d'avancement au 31/03/2017



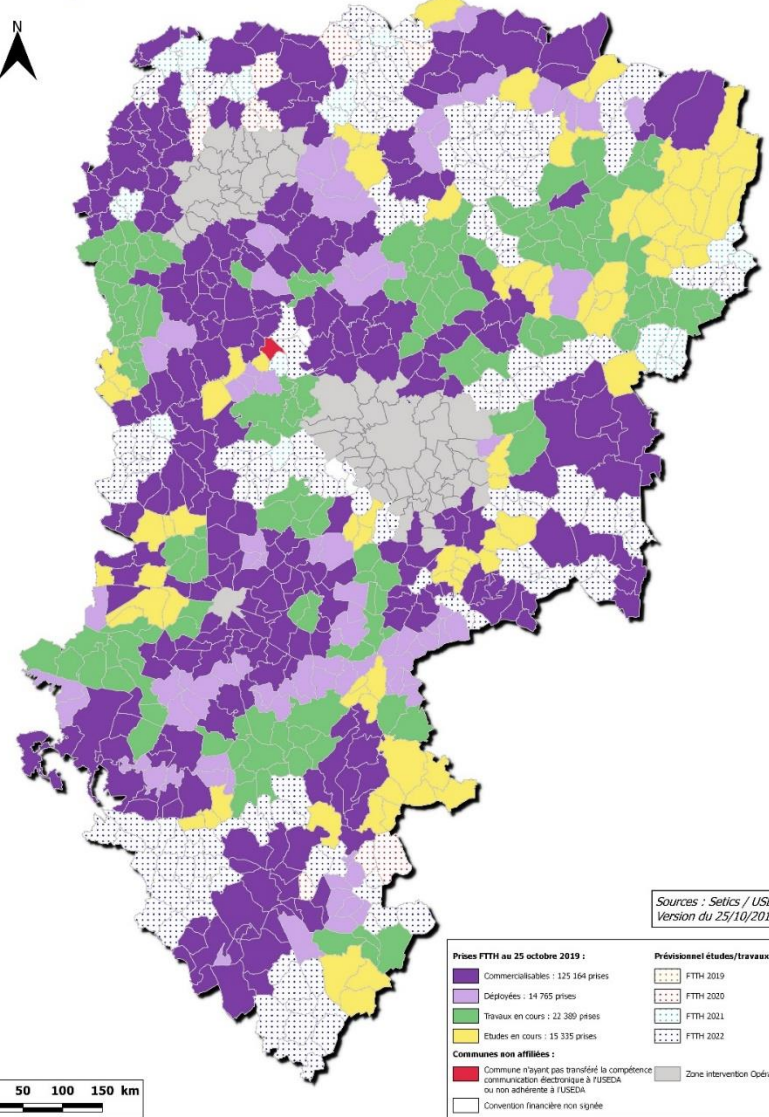
Evolution de la couverture FTTH



Etat d'avancement au 31/10/2019

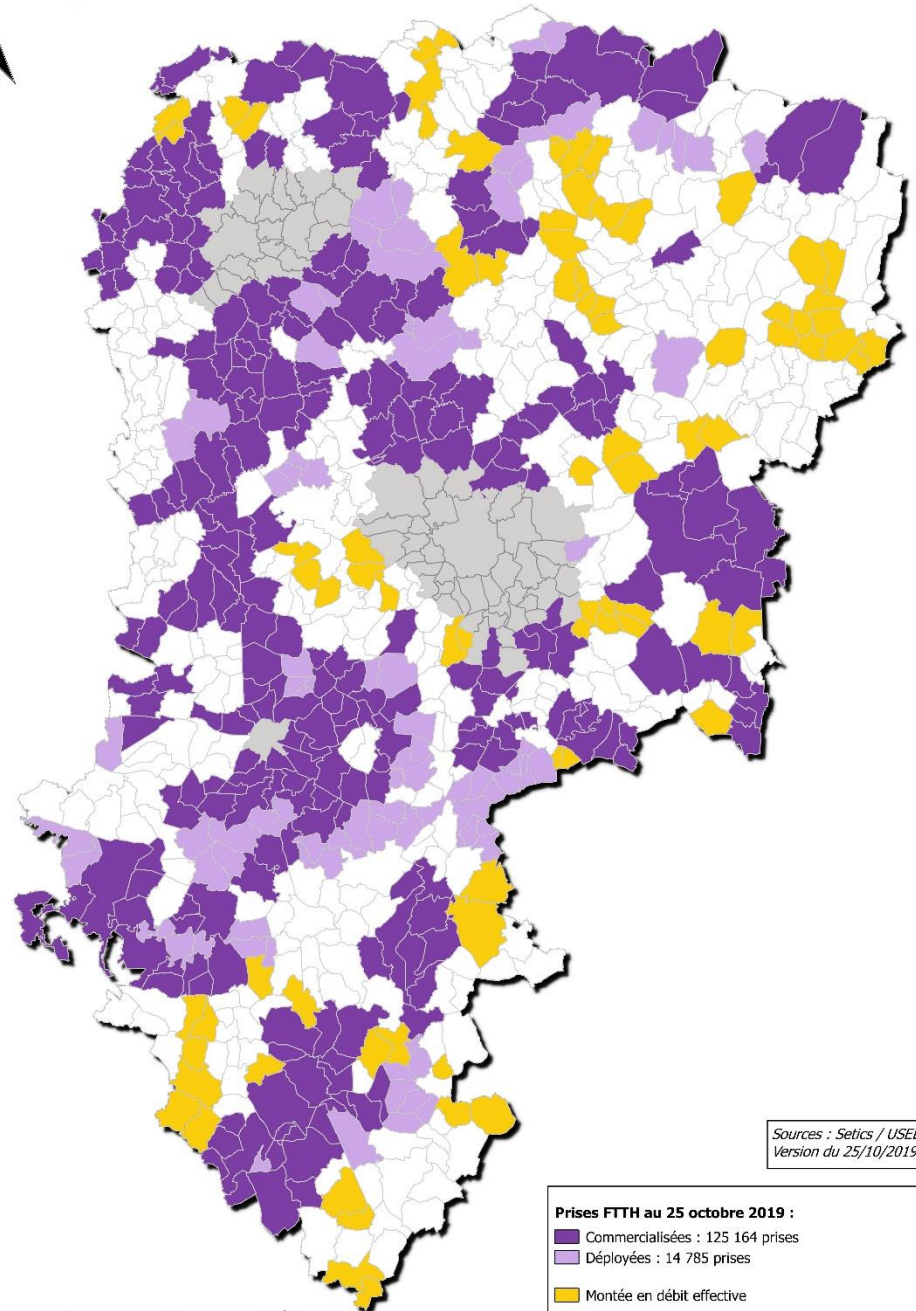


Evolution de la couverture FTTH



325 communes
déployées en FTTH

et **58** opérations de
montée en débit



Sources : Setics / USEDA
Version du 25/10/2019

Prises FTTH au 25 octobre 2019 :

- Commercialisées : 125 164 prises
- Déployées : 14 785 prises
- Montée en débit effective



Fibre optique : top 10 des réseaux d'initiative publique à fin juin 2019






RIP	Locaux fibrés	Progression en un an
1. Oise Numérique	227 178	+49 242
2. Cap fibre (Nord-Pas-de-Calais)	205 166	+149 218
3. Auvergne THD	149 272	+30 698
4. Rosace (Alsace)	139 451	+94 402
5. THD 42 (Loire)	121 788	+44 090
6. Aisne THD	119 774	+48 186
7. Sema@fibre (Seine-et-Marne)	116 985	+47 177
8. SIEA (Ain)	115 928	+24 284
9. La Fibre Paloise (CC Pau Béarn)	76 181	+12 665
10. Bretagne THD	69 819	+6 298

source : open data ARCEP 2ieme trimestre 2019



Avancée des raccordements par département dans la Région des Hauts de France

- **Part de locaux raccordés en fibre optique (Zone Publique).**

Oise		84,84%
Aisne		60,50%
Nord		37,37%
Pas de Calais		33,55%
Somme		21,00%

source : open data ARCEP 2ieme trimestre 2019



Avancée des raccordements par département dans la Région des Hauts de France

- **Part de locaux raccordés en fibre optique (Zone AMII).**

Nord	55,31%
Pas de Calais	53,16%
Somme	50,82%
Oise	41,95%
Aisne	39,72%

source : open data ARCEP 2ieme trimestre 2019

Avancée des raccordements par département dans la Région des Hauts de France

- **Part de locaux raccordés en fibre optique (Zone Publique et Zone AMII).**

Oise	71,80%
Aisne	54,60%
Nord	47,52%
Pas de Calais	45,79%
Somme	31,84%

source : open data ARCEP 2ieme trimestre 2019



L'USEDA acteur du déploiement du très Haut Débit dans l'Aisne

- **Objectif de 100% de la zone d'initiative publique de l'Aisne couverte en fibre optique en 2022.**
- **Offre Très Haut Débit en aérien :**
 - **Utiliser le réseau aérien de la distribution électrique exploité par ENEDIS ou la SICAE de l'Aisne, pour accueillir la fibre optique, tout en garantissant l'intégrité du réseau électrique propriété de l'USEDA.**
 - **Proposer une méthode de déploiement rapide.**
- **Offre Très HAUT Débit en souterrain :**
 - **Diminuer le coût du déploiement de la fibre optique en utilisant les fourreaux, propriété de l'USEDA.**
 - **Limiter l'impact environnemental.**



Commercialisation

- **Conformément aux obligations réglementaires nationales, le réseau d'initiative publique de l'USEDA : « RAISO » est ouvert à tous les fournisseurs d'accès à Internet.**
- **Chacun d'eux est libre de définir sa stratégie commerciale. L'USEDA encourage tous les opérateurs à venir exploiter son réseau.**
- **Si votre fournisseur actuel n'est pas encore présent sur le réseau, il faudra choisir un autre fournisseur pour bénéficier de la fibre.**

Commercialisation

**6 opérateurs alternatifs :
présents sur la totalité du réseau**

ozone
créateur de connexions pour tous



.nordnet.

LA **FIBRE**
Coriolis
AVEC **CANAL**



 **TELWAN**

**4 opérateurs nationaux :
Arrivées progressives et
cadencées* sur le réseau**



free

****ATTENTION : le calendrier d'arrivée sur chaque commune est du ressort de chaque Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Il se peut donc qu'un FAI vous indique que vous n'êtes pas encore éligible à ses offres, ce qui ne remet pas en cause votre éligibilité réelle à la fibre.***



Commercialisation

Situation au 24 octobre 2019

Année	Prévisions commercialisation	Prises en commandes	Prises commercialisées	Taux de réalisation prises commercialisées
	Objectif au 31 décembre			
2016	0			
2017	476	379	288	60,50%
2018	4 642	11 497	9 507	204,80%
2019	12 226	34 204	28 007	229,08%
2020	26 411			
2021	39 042			



Relations fournisseurs d'accès

- **Aisne THD est la société délégataire de l'USEDA chargée de l'exploitation technique et commerciale du réseau d'initiative publique RAISO 02.**
- **La commercialisation doit être réalisée / conduite de façon neutre et non-discriminante auprès des opérateurs de télécommunications locaux et nationaux.**
- **Les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) ont pour objectif de vendre des services, s'inscrivant dans une stratégie commerciale qui leur est propre.**



Je suis un particulier, qui contacter ?

- **Dès que vous êtes éligibles à la fibre optique, votre seul interlocuteur est votre Fournisseur d'Accès à Internet.**

- **En dernier recours appelez le**

0 810 57 44 02

Service 0,05 € / min
+ prix appel



Je suis une collectivité, qui contacter ?

- **Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique, rendez-vous sur www.raiso02.fr, puis cliquer sur « déclarer un dommage sur le réseau » en haut à gauche.**

- **Questions relatives sur les travaux fibre optique dans votre commune :**
Contactez le chargé de secteur de l'USEDA

Merci de votre attention

Tél : 03 23 27 15 80

Site USEDA : <http://www.useda.fr>